

# Quoi de neuf ?

ec.0560791f@ac-rennes.fr

02 99 90 03 30 – 02 99 90 06 44

rentrée 2025

<https://ecoleferelruisseaublanc.toutemonecole.fr/>

## Dates à retenir

**Début des cours orchestre à l'école**  
mardi 9 octobre

**Stages de voile**  
2 classes CM1/2  
à partir du lundi 15/09

**réunions de rentrée**  
**lundi 15/09**  
Maÿlis, Christelle

**mardi 16/09**  
Martine, Elodie, Isabelle

**Jeudi 18/09**  
Carole

**Mardi 23/09**  
Patrice

**lundi 29/09**  
Lucie et Françoise

**Semaine du 22/09**  
Lecture en lien avec le salon du livre

**Élections du comité de parents**  
vendredi 10 octobre

**Amicale Fête sa rentrée**  
vendredi 03 octobre

**AG de l'Amicale Laïque**  
mercredi 15 octobre

## C'est la rentrée ! Bonne année scolaire à tous !

Nous espérons que vous avez passé un bon été et sommes ravis de vous retrouver.

Nous avons suite au départ de nombreux CM2 depuis plusieurs années et à la baisse de natalité, un peu moins d'élèves qu'à la rentrée dernière. L'école compte en effet 200 élèves inscrits.

L'année qui commence sera, nous l'espérons, riche de projets et d'actions à partir desquels, chaque élève pourra apprendre, s'épanouir et grandir.

Le PEDT, projet éducatif de territoire réécrit continue et les décisions concernant l'enfance et la jeunesse à Férel sont donc prises en concertations : élus, enseignants, parents, animateurs des PEP dont les représentants se réunissent dès que besoin. Vous trouverez sur l'ENT une publication qui résume les axes de ce projet en 4 affiches.

L'école, lieu de transmission et de maîtrise du savoir doit être juste, démocratique et incarner pleinement les valeurs d'égalité et de solidarité. La circulaire de rentrée déposée sur L'ENT vous permet de voir les orientations pour cette année scolaire.

Nous avons pour mission de former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République.

Notre projet d'école définit les objectifs à atteindre. Les actions qui sont mises en place au sein de l'école répondent à cette mission pour laquelle tous les enseignants de l'école œuvrent chaque jour.

Ceci ne peut se faire qu'en lien avec les familles, la municipalité et les différentes associations partenaires. Aussi, nous vous invitons à être acteur de la scolarité de vos enfants en suivant ce qu'ils font au quotidien, en lisant les informations du cahier de liaison, en regardant plusieurs fois par semaine l'ENT de la classe, en nous rencontrant régulièrement, en étant élu au comité de parents, en adhérant à l'Amicale Laïque, en nous aidant dans différents projets.

Nous savons qu'ensemble, nous pouvons chercher à apporter le meilleur à chaque enfant.

Une information concernant les réunions de rentrée va être déposée dans le cahier de liaison. Nous comptons sur votre participation.

### Bienvenue

**à Maÿlis SURZUR qui rejoint notre équipe sur le poste de Marion,**  
**à Lucie LENA qui assure la décharge de direction ,**  
**à Béatrice ROCHER qui complète la décharge de maître formateur de Christelle Bescond.**

Le règlement intérieur de l'école peut être relu sur l'ENT.

Pour rappel, la montre connectée comme le téléphone portable n'ont pas leur place à l'école.

**EFFECTIFS** L'école accueille cette année 200 élèves. Nous souhaitons la bienvenue aux nombreuses nouvelles familles.

**Répartition des classes :**

Choisie pour optimiser le travail en équipe afin de proposer un parcours cohérent aux élèves, la répartition des classes doit permettre à chacun de progresser et de trouver au sein de sa classe mais aussi lors des décloisonnements les aides dont il a besoin. La répartition permet des petits effectifs en cycle 2 comme le préconise le ministère mais aussi dans les autres classes par le biais des décloisonnements. Ainsi Patrice et Maÿlis permettront de dédoubler les classes de CM en début d'après midi. Les enseignants des classes vous expliqueront ce fonctionnement lors des réunions de rentrée. La répartition des classes doit nous permettre aussi de pouvoir accueillir en cours d'année des élèves sans mettre à mal le fonctionnement des classes d'où le changement de répartition pour les CE2 juste avant la rentrée.

**cycle 3 dans le bâtiment HEOL**

26 CM1 CM2 classe de Françoise BESCOND et Lucie LENA (lundi et mardi)  
25 CM1 CM2 classe de Julie BRON

**cycle 2 dans le bâtiment MOR BIHAN**

20 CE2 classe de Carole APPRIOU  
21 CE1 CE2 classe d' Isabelle TANGUY  
20 CP CE1 classe d'Elodie GONTIER  
17 CP classe de Martine BESOIN

**cycle 1 dans le bâtiment AVEL**

19 GS classe de Christelle BESCOND et Béatrice ROCHER (mardi) (ATSEM Maryline Philippot )  
23 PS MS classe de Maÿlis SURZUR (ATSEM Nathalie Léveque )  
20 PS classe de Patrice ABGRALL (ATSEM Véronique Le Touzic) et 9 TPS qui arriveront en cours d'année.

**Rappel : La scolarisation obligatoire à partir de 3 ans**

Depuis 2019, l'instruction est obligatoire à partir de la rentrée de l'année des 3 ans de l'enfant, c'est à dire pour l'année de petite section. Cependant, les enfants de 3 ans en PS peuvent à titre exceptionnel demander si la famille le souhaite un aménagement du temps et être absents sur un temps de la semaine. Les enfants de TPS ne sont pas soumis à cette obligation mais leur inscription à l'école engage une assiduité pendant un emploi du temps à définir en concertation avec l'enseignant, emploi du temps qui évolue au long de l'année.

**Élections du comité de parents**

Vous allez recevoir au cours du mois de septembre les papiers concernant les élections du comité de parents qui siègent au conseil d'école. Il y aura 9 postes à pourvoir ainsi que 9 places de suppléants. Les candidats doivent se présenter par liste. Une liste comporte au minimum 2 noms. Si vous êtes intéressés pour vous présenter, vous pouvez contacter le comité de l'an passé ou donner vos coordonnées à la directrice afin de regrouper les personnes volontaires prochainement.

**Amicale Laïque**

Vous pouvez aussi vous impliquer dans la vie de l'école, permettre à vos enfants de vivre différents projets gratuitement au sein de l'école en adhérant à l'association, en étant membre du CA. Les enfants de l'école ont besoin de votre temps et de votre aide précieuse. Soyons nombreux à l'assemblée générale (informations dans les cahiers de liaison)

**Rappel** Les jeux personnels ne sont pas autorisés à l'école tout comme les objets de valeur. L'école prévoit les fournitures des élèves, achetées avec les subventions municipales. Il n'est donc pas utile d'apporter des fournitures scolaires de la maison. Merci de prendre grand soin des manuels et livres prêtés. En cas de détérioration ou perte, il sera demandé le remplacement du livre.

## Eps

Pour les élèves d'élémentaire, la mairie accorde des trajets en car pour se rendre au complexe sportif. Nous partageons les trajets entre les classes.

Chacun doit avoir **une paire de chaussures de sport** qu'il laisse de préférence à l'école dans un sac qui ferme et non dans un sac plastique ce qui évite de trouver des chaussures partout dans les couloirs. Le revêtement du sol de la salle de sport étant neuf, aucune personne ne pourra rentrer sans chaussures de sport propres. L'enseignant dira à ses élèves quand il faut apporter sa paire de chaussures à l'école.

**PAI** Seuls les enfants pour qui nous avons mis en place (famille, médecin scolaire et enseignant) un projet d'accueil individualisé peuvent recevoir des médicaments à l'école. (asthme, allergies...)

**Si l'enfant déjeune à la cantine**, un PAI est aussi à faire avec la mairie qui gère la cantine. Le dossier peut être photocopié à l'école mais la famille doit en faire la demande. Aucune information médicale ne peut être transmise sans l'accord des parents.

## SORTIE ET ENTREE DES ELEVES

### **Entrée le matin entre 8h35 et 8h45. Merci de respecter les horaires.**

Les enfants de maternelle sont accompagnés par les parents jusqu'à la porte de la classe.

Les enfants d'élémentaire se rendent directement dans leur classe.

Les entrées et sorties de l'école sont surveillées par un enseignant au portail. Aucun portail ne doit être ouvert par un parent ou un enfant avant l'arrivée de l'enseignant de service.

A 8h45, la classe commence et les parents doivent être ressortis de l'école.

### **Sortie le midi**

Les enfants de maternelle sont remis à leurs parents à la porte de la classe. Les élèves de maternelle qui mangent à la cantine sont accompagnés par les ATSEM et le personnel des PEP. Merci de ne pas couper les rangs lorsqu'ils se déplacent.

En élémentaire, les élèves sortent pour rejoindre leur famille au portail ou partent seuls. Merci de bien préciser à votre enfant ce qu'il a le droit de faire, où il vous attend... Si vous considérez qu'il peut quitter l'école seul, il peut aussi vous rejoindre sur le parking, attendre devant la salle du pressoir pour l'arrêt minutes. Si vous souhaitez qu'il reste sous notre surveillance, vous venez le chercher sous le préau d'accueil. Un enseignant surveille le portail.

Les élèves qui mangent à la cantine y sont accompagnés par le personnel des PEP. Les élèves qui mangent au second service sont sous la responsabilité des animateurs dans la cour de l'école, dès 11h45.

### **Arrivée entre 13h20 et 13h30.**

Les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine ne peuvent pas entrer dans la cour avant 13h20 même les enfants qui vont à la sieste.

Les enfants sont accueillis dans les classes ou la cour. Les enfants de PS et MS rejoignent directement la salle de sieste. Les parents n'entrent pas dans la salle de sieste.

### **Sortie à 16h30**

idem que la sortie du midi pour ceux qui partent avec les parents ou responsables.

Les enfants qui partent au périscolaire sont pris en charge à la sortie des classes par les animateurs.

Les enfants qui prennent le car se regroupent dans la cour et sont pris en charge par les Atsem.

**Les enfants ne doivent pas rester jouer dans la cour après 16h30 même accompagnés des parents.**

**SOYEZ VIGILANTS ET NE LAISSEZ PAS VOTRE ENFANT DE MATERNELLE VENIR TOUT SEUL JUSQU'A SA CLASSE.**

**LES PORTAILS SONT FERMES A CLEF PENDANT LA CLASSE . POUR ENTRER MERCI DE SONNER EN APPUYANT TRES FORT A L'INTERPHONE QUI SE TROUVE AU PORTAIL PRINCIPAL . Vous pouvez sonner en maternelle ou en élémentaire. L'interphone est relié à 2 téléphones portables et il y a parfois un temps de décalage entre le moment où l'on sonne et le moment où le téléphone sonne . Merci de votre patience. Si besoin, appelez au numéro 06 72 51 45 41**

## NATATION

Les élèves de GS, CP, CE1, CE2 et CMI se rendront à la piscine d'Herbignac pour les séances de natation au cours de l'année (à partir de janvier). Nous aurons besoin de parents habilités pour les séances.

### Prochaine habilitation

**à la piscine de Nivillac , le 29 septembre de 9 h 45 à 12 h 00**  
(Maillot et bonnet obligatoire)

Si vous êtes intéressé et disponible, merci de s'inscrire auprès de Françoise Bescond, la directrice. L'honorabilité des personnes passant l'habilitation est vérifiée par l'IA avant qu'elle ne donne son accord définitif. Il faudra donc que chaque parent nous renseigne des informations afin de les transmettre à l'Inspection. (Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, sexe)

## Parking

On manque de places et ce mardi de rentrée, il fallait presque nager ! Faut-il pour autant ajouter d'autres problèmes à celui-ci en se garant sur la place des cars, ou sur le trottoir . Pensons aux cyclistes, piétons.

Chacun peut aussi se garer un peu plus loin, pensez au nouveau parking près de la salle intergénérationnelle. A l'heure, où l'on apprend le développement durable dans nos classes, pensons aussi au covoiturage, aux transports en commun...35 élèves de l'école viennent en car. Dans tous les cas un peu de patience et beaucoup de vigilance ne peuvent qu'aider à la circulation et la sécurité des élèves. Merci pour eux.

**Merci de nous rapporter  
au plus vite  
les papiers de rentrée.**

### Communication :

Il n'est pas possible de répondre au téléphone fixe pendant la classe sauf les jours de décharge. Il est difficile sur les horaires de classe de nous joindre.

Merci de nous laisser des messages sur le répondeur ou par mail et en cas d'urgence merci d'utiliser le numéro de portable de la directrice 06 72 51 45 41.

**Tout au long  
de l'année  
merci de vérifier  
la tête de vos enfants  
afin d'éviter la  
propagation  
des poux**

## ABSENCE

Si votre enfant est absent ou sera absent merci de nous prévenir dans les meilleurs délais en particulier s'il arrive par le car. Vous pouvez compléter le cahier de liaison ou prévenir par mail ou par téléphone avant le début des cours. Vous pouvez justifier l'absence par son motif ou mettre exceptionnellement qu'il s'agit de raisons personnelles.

Désormais, à partir de 3 ans au cours de la petite section, il y a obligation de fréquenter l'école (sauf pour les familles qui en accord avec les service de l'Inspection prévoient une scolarisation à la maison). Pour une absence courte et qui ne se répète pas fréquemment, il n'est pas demandé de certificat médical. Pour une absence longue, une longue dispense en sport (y compris pour la piscine) il faut fournir un certificat médical.

Un relevé des absences est fourni à chaque période à l'Inspection Académique.

## Assurance

Une attestation doit être donnée pour chaque enfant. Elle doit comporter les deux mentions suivantes : **responsabilité civile et individuelle accident.**

**Merci de penser à marquer le nom de vos enfants  
sur leurs vêtements.**

**VOILE**

Un stage de voile est prévu pour les classes de CM1/2 et CM2 à partir du 15 septembre. Quelques CM n'ont pas pu passer de test d'aisance aquatique l'an dernier lors des séances de natation puisqu'ils n'étaient pas prêts ou car ils arrivent à l'école. Il est encore possible aux familles d'aller faire passer le test à leur enfant en piscine. Nous comptons sur les familles pour le faire afin de ne pas devoir annuler le stage.

**AESH**

Nous avons dans l'équipe pédagogique 4 AESH qui s'occupent des enfants ayant besoin d'aide particulière.

- \* Marine présente 24h
- \* Armelle présente 24h
- \* Joanna présente 24h
- \* Céline présente 12h

**Evaluations nationales :**

Afin d'évaluer les compétences acquises en mathématiques et en français par les élèves et surtout afin de mettre rapidement en place de l'aide, du soutien au sein de la classe pour les compétences non acquises ou à renforcer des savoirs fondamentaux, des évaluations nationales sont demandées cette année par le ministère en début pour tous les élèves de CP au CM2, ainsi qu'en janvier pour les CP. Une restitution des résultats est prévue pour les familles.

Les décloisonnements qui commenceront le lundi 8 septembre sont organisés afin de permettre à toutes les classes d'avoir des moments de classe en petits effectifs . Ceci permet aux enfants qui en ont le plus besoin de travailler en petits groupes.

**APC**

**A partir du mardi 7 octobre , les aides personnalisées proposées en plus des heures de classe seront mises en place le mardi et le jeudi .**

**Transitions école/périscolaire PEP**

**Merci de prendre note et de respecter la nouvelle organisation mise en place pour les réservations au restaurant scolaire et aux temps périscolaire (voir courrier dans les cahiers).**

**Lien pour avoir accès au menu de la semaine :**

**FORUM DES ASSOCIATIONS  
samedi 6 septembre  
complexe sportif de Férel**

**Assemblée générale de l'Amicale  
Laique  
mercredi 15 octobre  
20h à l'école**

**BONNE ANNÉE SCOLAIRE**